



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

En réponse à la question écrite de M. Pierre Willen relative au
congrès du parti socialiste tenu le 19 mars 2005
à La Chaux-de-Fonds

(du 1^{er} février 2006)

**AU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

En date du 21 mars 2005 M. Pierre Willen a déposé une question écrite dont la teneur était la suivante :

« Samedi 19 mars un parti gouvernemental de niveau fédéral a tenu congrès à La Chaux-de-Fonds en présence d'une Conseillère fédérale. Le Conseil communal peut-il nous informer des dispositions de sécurité prises et par la même occasion du coût de dispositif mis en place »

L'assemblée des délégués du PSS s'est déroulée le samedi 19 mars 2005 dans les locaux de la Maison du Peuple de notre ville et n'a pas généré de coûts pour la police.

En prévision de cette manifestation, la police avait procédé à une analyse des risques. Dans le cadre du service normal, deux agents en civil étaient présents aux abords de l'immeuble. Quelques places de stationnement avaient été réservées à la hauteur de la Maison du Peuple et il avait été renoncé aux contrôles habituels de la zone bleue dans ce secteur pour la circonstance, notamment pour les véhicules de la télévision. Le Conseil communal estime qu'il est dans l'intérêt de la Ville d'accueillir un tel congrès et contribuer ainsi à la vie démocratique.

En espérant avoir répondu à votre attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président:
Didier Berberat

Le Chancelier:
Sylvain Jaquenoud